RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00642
Numéro SIREN : 445 164 429
Nom ou dénomination : TALENZ ARES LYON

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010698

TALENZ ARES LYON
Société par actions simplifiée au capital de 71 265 euros
Siège social : 26 rue Berjon 69009 Lyon
445 164 429 RCS Lyon

Comptes annuels
Certifiés conformes



Exercice clos le 30.09.2022

Bilan Actif

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	40 196	40 196		192
	Fonds commercial (1)	1 825 687		1 825 687	1 865 687
	Autres immobilisations incorporelles	145 560		145 560	145 560
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	465 198	232 980	232 218	272 817
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	183 186		183 186	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	211		211	211
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	61 853		61 853	42 779
	TOTAL (II)	**2 721 891**	**273 176**	**2 448 715**	**2 327 246**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	980 056		980 056	396 188
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 740 689	336 810	1 403 879	1 357 830
	Autres créances	718 679		718 679	375 166
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	217		217	180 235
	DISPONIBILITES	415 470		415 470	1 900 946
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	100 809		100 809	97 959
	TOTAL (III)	**3 955 920**	**336 810**	**3 619 110**	**4 308 323**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 677 811**	**609 986**	**6 067 825**	**6 635 569**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	71 265	71 265
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 651 855	1 017 863
	Report à nouveau	361 445	361 445
	Résultat de l'exercice	**534 782**	**833 992**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 632 563**	**2 297 782**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	532 940	52 605
	Emprunts et dettes financières divers (3)	68 938	29 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808 416	755 963
	Dettes fiscales et sociales	573 577	751 238
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 589	1 819 816
	Produits constatés d'avance (1)	1 430 801	928 294
	Total des dettes	**3 435 261**	**4 337 788**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 067 825**	**6 635 569**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	534 781,67	833 991,75
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 970 890	4 328 889
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 074	1 585
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		30/09/2022		30/09/2021	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 291 320	100,00	5 251 445	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**4 291 320**	**100,00**	**5 251 445**	**100,00**
	Production stockée	665 592	15,51	12 832	0,24
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	34 667	0,81	14 667	0,28
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 596	0,43	73 281	1,40
	Autres produits	7 943	0,19	7 418	0,14
	Total des produits d'exploitation	**5 018 118**	**116,94**	**5 359 642**	**102,06**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	2 673 067	62,29	2 358 045	44,90
	Impôts, taxes et versements assimilés	53 577	1,25	66 614	1,27
	Salaires et traitements	1 202 975	28,03	1 569 820	29,89
	Charges sociales du personnel	449 717	10,48	627 272	11,94
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	87 336	2,04	102 669	1,96
	Autres charges	277	0,01	21 023	0,40
	Total des charges d'exploitation	**4 466 949**	**104,09**	**4 745 442**	**90,36**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**551 169**	**12,84**	**614 200**	**11,70**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			403 017	7,67
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers			**403 017**	**7,67**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	13 802	0,32	1 198	0,02
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 371	0,06		
	Total des charges financières	**16 173**	**0,38**	**1 198**	**0,02**
	RESULTAT FINANCIER	**(16 173)**	**-0,38**	**401 818**	**7,65**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**534 996**	**12,47**	**1 016 019**	**19,35**
	Total des produits exceptionnels	**187 628**	**4,37**	**87 352**	**1,66**
	Total des charges exceptionnelles	**42 098**	**0,98**	**89 686**	**1,71**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**145 530**	**3,39**	**(2 334)**	**-0,04**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	145 745	3,40	179 693	3,42
	TOTAL DES PRODUITS	**5 205 746**	**121,31**	**5 850 011**	**111,40**
	TOTAL DES CHARGES	**4 670 964**	**108,85**	**5 016 019**	**95,52**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**534 782**	**12,46**	**833 992**	**15,88**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 067 825** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 205 746** euros et un total **charges** de **4 670 964** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **534 782** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/10/2021** et clôturés le **30/09/2022,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Réglement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

La société a fait apport à la société TALENZ RH d'une branche d'activité sociale évaluée à 183 186€ donnant lieu à la constatation d'une plus-value d'apport de 143 186€. L'apport a été réalisé dans les conditions fiscales prévues au 210 du CGI avec effet au 1.04.2022.

Immobilisations incorporelles

Règles et Méthodes Comptables

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécéssitant une dépréciation en complément des amortissements.

Le mali de fusion SCREC inscrit en compte #2071200 a fait l'objet d'une sortie d'actif pour 40 000€ en #6751000 non déductibles fiscalement suite à la cession de la branche d'activité "RH" issue de cette fusion. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Le mali de fusion EURAAUDIT CRC CABINET ROUSSEAU inscrit en #207130 ne fait pas l'objet d'une dépréciation. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Le autres fonds de commerce, ne font pas l'objet de dépréciation, après réalisation d'un test de dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Installations et agencements,	Linéaire 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau,	Linéaire 3 ans,
- Mobilier,	Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

Ce poste comprend des dépôts de garanties et des titres. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation. La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.
Les engagements de retraite, basés sur la convention collective des Experts Comptables et les nouvelles modalités de la loi FILLON ont été réalisés selon la méthode préférentielle, à savoir une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrières et droits déterminés en fonction de l'ancienneté à la date de l'évaluation sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié après 62 ans (hors charges).
Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes de la société.
Le taux d'actualisation est de 1%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 051 443				40 000	2 011 443
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 051 443**				**40 000**	**2 011 443**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	210 020		4 786			214 806
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	241 660		3 820			245 481
	Emballages récupérables et divers	4 911					4 911
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**456 592**		**8 606**			**465 198**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			183 186			183 186
	Autres titres immobilisés	211					211
	Prêts et autres immobilisations financières	42 779		19 363		289	61 853
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**42 990**		**202 549**		**289**	**245 250**
	TOTAL	**2 551 025**		**211 155**		**40 289**	**2 721 891**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	40 004	192		40 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 004**	**192**		**40 196**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	42 441	23 172		65 613
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	141 334	26 033		167 367
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**183 775**	**49 205**		**232 980**
	TOTAL	**223 778**	**49 397**		**273 176**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	315 203	37 939	16 332	336 810
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**315 203**	**37 939**	**16 332**	**336 810**
	TOTAL GENERAL	**315 203**	**37 939**	**16 332**	**336 810**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }		37 939	17 558	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G I.				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 751,00	15,0000	71 265,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**4 751,00**	**15,0000**	**71 265,00**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 853		61 853
	Clients douteux ou litigieux	395 488	395 488	
	Autres créances clients	1 345 202	1 345 202	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 185	1 185	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 695	14 695	
	Taxes sur la valeur ajoutée	137 281	137 281	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 213	1 213	
	Groupe et associés (2)	563 253	563 253	
	Débiteurs divers	1 052	1 052	
	Charges constatées d'avances	100 809	100 809	
	TOTAL DES CREANCES	**2 622 030**	**2 560 177**	**61 853**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 074	2 074		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	530 866	66 494	311 241	153 131
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	808 416	808 416		
	Personnel et comptes rattachés	222 850	222 850		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 064	124 064		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 654	198 654		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 655	27 655		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	69 293	69 293		
	Autres dettes	20 589	20 589		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 430 801	1 430 801		
	TOTAL DES DETTES	**3 435 261**	**2 970 890**	**311 241**	**153 131**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	511 500
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 958
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	541

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		30/09/2022
Total des Produits à recevoir		**22 439**
Autres créances clients		**20 484**
CLIENTS FACT. A ETABLIR	*1 192*	
FAE - TALENZ ARES JURIS	*19 291*	
Autres créances		**1 955**
Autres créances		**1 955**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		30/09/2022
Total des Charges à payer		**674 111**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 074**
BANQUES INTERETS COURUS	*2 074*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**365 076**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*28 843*	
FOURN FACT NON PARVENUES	*11 955*	
FNP TALENZ ARES AUDIT	*34 992*	
FNP TALENZ ARES PARIS	*4 707*	
FNP HTA	*284 578*	
Dettes fiscales et sociales		**299 003**
CONGES A PAYER + RTT	*63 840*	
AUTRES CHARG.PERS A PAYER	*158 664*	
NDF PITU	*195*	
NDF JUME	*15*	
NDF VAFL (CAMO)	*136*	
CH./CONGES PAYES ET R.T.T.	*28 728*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*24 710*	
ETAT CHARGE A PAYER	*21 710*	
FORMATION CONTINUE	*1 007*	
Autres dettes		**7 957**
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	*7 957*	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		100 809	1 430 801
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		100 809	1 430 801

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2022
Total des produits exceptionnels		**187 628**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**4 442**
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	*4 442*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**183 186**
CESSION IMMO FI	*183 186*	
Total des charges exceptionnelles		**42 098**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**2 098**
DONS ET LIBERALITES	*800*	
AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	*72*	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	*1 226*	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**40 000**
VNC IMMO INCORPORELLES	*40 000*	
Résultat exceptionnel		**145 530**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR engagements versés sur un contrat IFC à hauteur de 17 994 € Versement d'un complément de 5000€ le 28/09/2022		112 994 112 994	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**112 994**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

TALENZ ARES LYON
Société par actions simplifiée au capital de 71 265 euros
Siège social : 26 rue Berjon 69009 Lyon
445 164 429 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 534 781,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 534 781,67 euros

A titre de dividende global à l'associé unique ..... 200 000,00 euros
Soit 42,09 euros par action

Le solde ..... 334 781,67 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 986 636,03 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

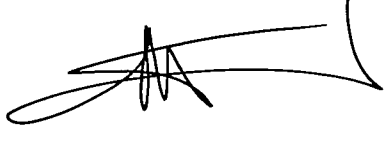
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2021 :
  Dividendes distribués : 200 000 euros, soit 42,09 euros par action
  Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 200 000 euros

- Exercice clos le 30 septembre 2020 :
  Dividendes distribués : 200 000 euros, soit 42,09 euros par action
  Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 200 000 euros

- Exercice clos le 30 septembre 2019 :
  Dividendes distribués : 100 000 euros, soit 21,04 euros par action
  Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 100 000 euros

Certifié conforme
Le Président, la société HTA, représentée par Monsieur Mathieu VEROT, cogérant



TALENZ ARES LYON
26 Rue Berjon
69009 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés :

- Éric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU

Adresse
Parc Valmy – Le Quatuor
3G Rue Jeanne Barret
21000 DIJON

Tél : 03.80.72.22.10 / 03.80.72.93.72
E mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 €
RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche Comté et sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-
Dijon

À l'associée unique,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **TALENZ ARES LYON** relatifs à **l'exercice clos le 30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.**

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Cabinet ACC
Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

N7

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dijon, le 15 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes,
SARL ACC

Monsieur Nicolas MORON,
Associé mandataire social

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

ANNEXE

–

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cabinet ACC
Parc Valmy • 3G Rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

N 7

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon

Bilan Actif

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	40 196	40 196		192
	Fonds commercial (1)	1 825 687		1 825 687	1 865 687
	Autres immobilisations incorporelles	145 560		145 560	145 560
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	465 198	232 980	232 218	272 817
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	183 186		183 186	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	211		211	211
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	61 853		61 853	42 779
	TOTAL (II)	**2 721 891**	**273 176**	**2 448 715**	**2 327 246**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	980 056		980 056	396 188
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 740 689	336 810	1 403 879	1 357 830
	Autres créances	718 679		718 679	375 166
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	217		217	180 235
	DISPONIBILITES	415 470		415 470	1 900 946
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	100 809		100 809	97 959
	TOTAL (III)	**3 955 920**	**336 810**	**3 619 110**	**4 308 323**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 677 811**	**609 986**	**6 067 825**	**6 635 569**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	71 265	71 265
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 651 855	1 017 863
	Report à nouveau	361 445	361 445
	Résultat de l'exercice	534 782	833 992
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 632 563**	**2 297 782**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	532 940	52 605
	Emprunts et dettes financières divers (3)	68 938	29 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808 416	755 963
	Dettes fiscales et sociales	573 577	751 238
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 589	1 819 816
	Produits constatés d'avance (1)	1 430 801	928 294
	Total des dettes	**3 435 261**	**4 337 788**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 067 825**	**6 635 569**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	534 781,67	833 991,75
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 970 890	4 328 889
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 074	1 585
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		30/09/2022		30/09/2021	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 291 320	100,00	5 251 445	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**4 291 320**	**100,00**	**5 251 445**	**100,00**
	Production stockée	665 592	15,51	12 832	0,24
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	34 667	0,81	14 667	0,28
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 596	0,43	73 281	1,40
	Autres produits	7 943	0,19	7 418	0,14
	Total des produits d'exploitation	**5 018 118**	**116,94**	**5 359 642**	**102,06**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	2 673 067	62,29	2 358 045	44,90
	Impôts, taxes et versements assimilés	53 577	1,25	66 614	1,27
	Salaires et traitements	1 202 975	28,03	1 569 820	29,89
	Charges sociales du personnel	449 717	10,48	627 272	11,94
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	87 336	2,04	102 669	1,96
	Autres charges	277	0,01	21 023	0,40
	Total des charges d'exploitation	**4 466 949**	**104,09**	**4 745 442**	**90,36**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**551 169**	**12,84**	**614 200**	**11,70**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			403 017	7,67
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers			**403 017**	**7,67**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	13 802	0,32	1 198	0,02
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 371	0,06		
	Total des charges financières	**16 173**	**0,38**	**1 198**	**0,02**
	RESULTAT FINANCIER	**(16 173)**	**-0,38**	**401 818**	**7,65**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**534 996**	**12,47**	**1 016 019**	**19,35**
	Total des produits exceptionnels	**187 628**	**4,37**	**87 352**	**1,66**
	Total des charges exceptionnelles	**42 098**	**0,98**	**89 686**	**1,71**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**145 530**	**3,39**	**(2 334)**	**-0,04**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	145 745	3,40	179 693	3,42
	TOTAL DES PRODUITS	**5 205 746**	**121,31**	**5 850 011**	**111,40**
	TOTAL DES CHARGES	**4 670 964**	**108,85**	**5 016 019**	**95,52**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**534 782**	**12,46**	**833 992**	**15,88**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 067 825** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 205 746** euros et un total **charges** de **4 670 964** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **534 782** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/10/2021** et clôturés le **30/09/2022,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Réglement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

La société a fait apport à la société TALENZ RH d'une branche d'activité sociale évaluée à 183 186€ donnant lieu à la constatation d'une plus-value d'apport de 143 186€. L'apport a été réalisé dans les conditions fiscales prévues au 210 du CGI avec effet au 1.04.2022.

Immobilisations incorporelles

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécéssitant une dépréciation en complément des amortissements.

Le mali de fusion SCREC inscrit en compte #2071200 a fait l'objet d'une sortie d'actif pour 40 000€ en #6751000 non déductibles fiscalement suite à la cession de la branche d'activité "RH" issue de cette fusion. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Le mali de fusion EURAAUDIT CRC CABINET ROUSSEAU inscrit en #207130 ne fait pas l'objet d'une dépréciation. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Le autres fonds de commerce, ne font pas l'objet de dépréciation, après réalisation d'un test de dépréciation.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Installations et agencements,	Linéaire 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau,	Linéaire 3 ans,
- Mobilier,	Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

Ce poste comprend des dépôts de garanties et des titres. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation. La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.
Les engagements de retraite, basés sur la convention collective des Experts Comptables et les nouvelles modalités de la loi FILLON ont été réalisés selon la méthode préférentielle, à savoir une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrières et droits déterminés en fonction de l'ancienneté à la date de l'évaluation sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié après 62 ans (hors charges).
Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes de la société.
Le taux d'actualisation est de 1%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 051 443				40 000	2 011 443
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 051 443				40 000	2 011 443
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	210 020		4 786			214 806
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	241 660		3 820			245 481
	Emballages récupérables et divers	4 911					4 911
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456 592		8 606			465 198
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			183 186			183 186
	Autres titres immobilisés	211					211
	Prêts et autres immobilisations financières	42 779		19 363		289	61 853
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 990		202 549		289	245 250
	TOTAL	2 551 025		211 155		40 289	2 721 891

CERTIFIE REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	40 004	192		40 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 004**	**192**		**40 196**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	42 441	23 172		65 613
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	141 334	26 033		167 367
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**183 775**	**49 205**		**232 980**
	TOTAL	**223 778**	**49 397**		**273 176**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	315 203	37 939	16 332	336 810
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**315 203**	**37 939**	**16 332**	**336 810**
	TOTAL GENERAL	**315 203**	**37 939**	**16 332**	**336 810**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }		37 939	17 558	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 751,00	15,0000	71 265,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	4 751,00	15,0000	71 265,00

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 853		61 853
	Clients douteux ou litigieux	395 488	395 488	
	Autres créances clients	1 345 202	1 345 202	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 185	1 185	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 695	14 695	
	Taxes sur la valeur ajoutée	137 281	137 281	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 213	1 213	
	Groupe et associés (2)	563 253	563 253	
	Débiteurs divers	1 052	1 052	
	Charges constatées d'avances	100 809	100 809	
	TOTAL DES CREANCES	**2 622 030**	**2 560 177**	**61 853**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 074	2 074		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	530 866	66 494	311 241	153 131
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	808 416	808 416		
	Personnel et comptes rattachés	222 850	222 850		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 064	124 064		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 654	198 654		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 655	27 655		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	69 293	69 293		
	Autres dettes	20 589	20 589		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 430 801	1 430 801		
	TOTAL DES DETTES	**3 435 261**	**2 970 890**	**311 241**	**153 131**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	511 500
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 958
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	541

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		30/09/2022
Total des Produits à recevoir		22 439
Autres créances clients		20 484
CLIENTS FACT. A ETABLIR	*1 192*	
FAE - TALENZ ARES JURIS	*19 291*	
Autres créances		1 955
Autres créances		1 955

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		30/09/2022
Total des Charges à payer		**674 111**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 074**
BANQUES INTERETS COURUS	*2 074*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**365 076**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*28 843*	
FOURN FACT NON PARVENUES	*11 955*	
FNP TALENZ ARES AUDIT	*34 992*	
FNP TALENZ ARES PARIS	*4 707*	
FNP HTA	*284 578*	
Dettes fiscales et sociales		**299 003**
CONGES A PAYER + RTT	*63 840*	
AUTRES CHARG PERS.A PAYER	*158 664*	
NDF PITU	*195*	
NDF JUME	*15*	
NDF VAFL (CAMO)	*136*	
CH./CONGES PAYES ET R.T.T.	*28 728*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*24 710*	
ETAT CHARGE A PAYER	*21 710*	
FORMATION CONTINUE	*1 007*	
Autres dettes		**7 957**
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	*7 957*	

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		100 809	1 430 801
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		100 809	1 430 801

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2022
Total des produits exceptionnels		**187 628**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**4 442**
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	*4 442*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**183 186**
CESSION IMMO FI	*183 186*	
Total des charges exceptionnelles		**42 098**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**2 098**
DONS ET LIBERALITES	*800*	
AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	*72*	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	*1 226*	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**40 000**
VNC IMMO INCORPOREILLES	*40 000*	
Résultat exceptionnel		**145 530**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	30/09/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR engagements versés sur un contrat IFC à hauteur de 17 994 € Versement d'un complément de 5000€ le 28/09/2022		112 994 112 994	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		112 994	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC